

Pour éviter de faire tomber à l'eau un moteur hors-bord

Il suffit d'un morceau de bois carré vissé sur le panneau arrière du bateau juste au-dessus des vis de fixation du support du moteur pour éviter que ce dernier tombe à l'eau en cas de desserrage accidentel des vis. Le morceau de bois a une section de 25×25 et une longueur de 200 mm. Il constitue une butée sur laquelle les vis du cavalier de tôle viendront porter en cas d'accident.



MÉCANIQUE POPULAIRE